



*Les représentants syndicaux*

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
DSDEN 53  
Cité administrative - BP 23851  
53030 – LAVAL cedex 9

A Laval le 18 mars 2019  
Objet : évaluations nationales

Monsieur le directeur académique,

Nous avons pris connaissance du courrier du 8 mars du directeur général des ressources humaines du ministère, adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, ainsi que de la réponse que vous formulez à l'avis émis par le CHSCT de la Mayenne dans lequel il était dit: *«le CHSCT-D 53 demande au directeur académique de respecter la liberté pédagogique des enseignants, de ne pas ajouter de tension inutile dans les écoles, qu'aucune pression ne soit exercée sur les collègues qui choisiraient de ne pas mettre en œuvre les évaluations nationales et qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre.»*

Nos organisations syndicales constatent que, suite au courrier du directeur général des ressources humaines du ministère adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, des enseignants reçoivent des injonctions de leur IEN à saisir les résultats.

Nous rappelons que nos organisations syndicales ont unanimement demandé l'abandon de ces évaluations nationales.

Compte tenu: qu'il n'existe aucune instruction du ministre dans aucun texte réglementaire sur les évaluations de mi-CP; que l'argument d'autorité et la menace ne peuvent en aucun cas constituer des méthodes acceptables de gestion du personnel ; que la poursuite de telles injonctions est susceptible de rompre ce qui reste de confiance entre les enseignants et leur hiérarchie, nous vous demandons qu'aucune sanction ne soit prononcée envers les personnels qui n'auraient pas saisi les résultats des évaluations de janvier.

Par ailleurs, lors de la première étape de ces évaluations, aucun collègue dans notre département n'a subi de telles pressions, ou ne fut inquiété pour des sanctions éventuelles. Pourquoi en serait-il autrement pour cette deuxième étape ?

Persuadés de l'attention que vous porterez à nos remarques et à notre demande, nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Bertrand Colas  
CGT éduc'action 53

Stève Gaudin  
SNUDI-FO 53

Pascal Hareau  
SE-Unsa 53

Yves Raymond  
Snuipp-FSU 53

Jean-Marc Bédue  
Sud éducation 53